



BILAN D'ACTIVITES 2014



Assemblée générale 2014

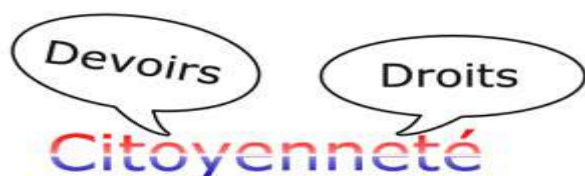
L'APCEJ....
Est soutenue par ...



Protection Judiciaire de la Jeunesse



SOMMAIRE



La diversité des milieux dans lesquels nous travaillons avec les jeunes, en partenariat et en présence des adultes référents, est un facteur de rassemblement autour des valeurs partagées à l'éducation à la citoyenneté et à l'accès au droit.

- **LA SENSIBILISATION AU DROIT**

« **LES PROCES RECONSTITUES** pages 5 à 7. Notre produit phare depuis 20 ans entièrement réalisé et conçu par notre équipe permet d'informer les jeunes sur leur droit, leur devoir mais aussi sur le fonctionnement de la justice en France.

« **LES EXPOSITIONS INTERACTIVES** » pages 8 à 9. En partenariat avec *la Protection Judiciaire de la Jeunesse*, elles permettent d'engager le dialogue sur des questions relatives au droit et devoir des jeunes.

- **LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE**

« **PLACE DE LA LOI** » pages 10 à 11. Si nul n'est censé ignorer la loi qui la connaît vraiment ? : Conçu et réalisés par les juristes de l'association les jeux se veulent un support ludique permettant de réunir autour d'une table jeunes, professionnels, parents pour parler de la loi et des Institutions tout en s'amusant

« **LES INTERVENTIONS JURIDIQUES** » pages 12 à 14. A la demande de nos partenaires en fonction de leurs attentes, nous mettons en place des prestations sur mesure

« **Les modules exclus/inclus et remobilisation scolaire** » pages 15 à 16. Avec Jean Claude TCHICAYA sociologue et médiateur scolaire.

« **LE RALLYE DE LA CITOYENNETE** » pages 17 à 18. Les visites et rencontres Institutionnelles pour mieux en comprendre le fonctionnement en allant jusqu'au porte de **la Citoyenneté Européenne**

- **LA FORMATION**

C'est en favorisant, lors de nos formations, le travail de réflexion pluridisciplinaire et inter-institutionnel sans se substituer aux professionnels de terrain, que se développent, dans les départements, les actions, tant auprès des jeunes qu'auprès des acteurs de la protection de l'enfance **pages 19 à 20.**

Une équipe au cœur de vos projets

LE BUREAU

- Jean Pierre ROSENCZVEIG (Président) Gérard ELINAS et Marie Françoise TRAWALE-BEAUTE vice Président (e)
- Bernard BOBILLOT (Trésorier)
- Gérard OLIET (Secrétaire général) Geanina BUTNARU (Secrétaire adjointe)

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

- Béatrice HAMAISSE (Directrice)
- Georgia DENEY (Secrétaire)
- Bernadette AMARO (Coordinatrice des animations)
- Manuel YALMAN (Expert comptable)
- Geneviève BRICE (Commissaire aux comptes)

L'EQUIPE D'INTERVENANTS

- Gérard ELINAS (Juge assesseur)
- Jean Claude TCHICAYA (Sociologue médiateur scolaire)
- Dimitri DZIAN (Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse)
- Bernard BOBILLOT (Retraité de la protection judiciaire de la jeunesse)
- Marine CREMIERE (Juriste)
- Jean Pierre ROSENCZVEIG (Magistrat)
- Marie Ange TESSA (Juriste)

LES ADMINISTRATEURS ET ADHERENTS

- Samir CORNET (Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse)
- Jean Claude TCHICAYA (Sociologue médiateur scolaire)
- Muriel BERTOLA (Avocate)
- Catherine BORDAGE (Formatrice du Pôle Territorial de Formation)
- Jean Claude JEANNIN (Educateur spécialisé)
- Geanina BUTNARU (Educatrice spécialisée)
- Sarah CHAUMONT (DGAS Agglo Créteil)
- Brigitte ROEDERER (Coordinatrice projet éducatif EN)
- Dimitri DZIAN (Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse)
- Jaouad HENOUN (Responsable point information jeunesse)
- Nadia ALTMAYER (Directrice bureau information jeunesse)
- Rifka PERES (Avocate)
- Marine CREMIERE (Juriste)
- Marie Ange TESSA (Juriste)
- Bernard BRIANDON (Coordinateur emploi)

Le mot du Président



Plus que jamais engagés dans une mission d'intérêt général

La justice et le droit sont des institutions de la République. Elles dessinent en plein et en creux un statut de l'enfance. Elles ouvrent un champ pour l'exercice de la citoyenneté. Mais informer ne suffit pas. Il convient aussi de militer pour que l'on passe des droits formels au droit réels. Les enfants ne sont pas seulement l'avenir de la société ; ils sont présents ici et maintenant. L'enfant respecté dans ses droits et acteur de ses droits aujourd'hui respectera les institutions demain. Quitte à s'engager pour les faire évoluer démocratiquement. Il ne s'agit pas pour nous d'enseigner les droits, mais de permettre de les agir au plus tôt. De l'action naît la responsabilité.

Encore faut-il – et la boucle se referme - que chacun connaisse ses droits – et ceux des autres - d'où découlent des devoirs. Les adultes d'ailleurs les connaissent-ils vraiment quand régulièrement ils fonctionnent à l'idée qu'ils se font du droit ? Ils sont aussi notre intérêt.

Il faut aussi savoir comment accéder à l'exercice de ses droits. Qui mobiliser et comment ? Par exemple dans une démocratie on a le droit de s'exprimer, mais pas d'injurier ou de diffamer a fortiori de menacer ou de frapper.

L'APCEJ s'est assigné depuis plus de deux décennies de contribuer à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes aux droits et à leur exercice d'où découle une citoyenneté active. Et d'une manière ludique et participative (conf. les Procès reconstitués, le jeu place de la loi ou les Rallyes) en impliquant enfants et adultes.

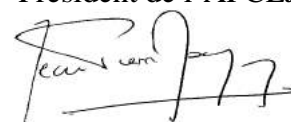
La démarche est ambitieuse pour une institution modeste. Chacun doit apporter sa pierre à la construction de la démocratie.

Merci à tous ceux, institutions publiques d'Etat ou territoriales et privées liée notamment aux entreprises qui aident et relaient cette démarche citoyenne. Leur aide vaut reconnaissance de la qualité du travail accompli, mais aussi des enjeux.

À voir s'exercer une cette mission d'intérêt général, voire de service public

Plus que jamais, avec vos soutiens, nous avons pour ambition de poursuivre sur cette route et de susciter des vocations pour porter le flambeau le plus loin possible dans l'intérêt commun.

Jean-Pierre Rosenczweig
Président de l'APCEJ



Les procès reconstitués

SENSIBILISATION AU DROIT



Les procès reconstitués sont la prestation phare de l'association, créés et inventés par les juristes de l'association, ils ont pour objectif de favoriser une prise de conscience de l'importance de l'institution judiciaire dans un pays démocratique, les reconstitutions permettent aux jeunes d'associer un indéniable enrichissement de connaissance à dimension purement citoyenne.

Après un temps de préparation, vêtus de robes seyant habituellement aux hommes de loi, les jeunes prennent place en salle d'audience et endossent les rôles de juges, avocats, prévenus, témoins, éducateurs, experts, victimes et parents. Les procès reconstitués permettant de présenter de manière ludique et pédagogique les bases et grands principes d'un droit porteur de sens.

Menés par les professionnels de l'APCEJ, les débats inspirés de faits réels, permettent de décrypter les rouages de l'appareil judiciaire et les mécanismes propres à la justice des mineurs.

MODALITES D'INTERVENTIONS

3 étapes pour un procès

Présentation de la justice

Présentation des différentes infractions

Présentation des différentes juridictions

Présentation de la justice des mineurs

Présentations des différents acteurs de la justice

Présentation et choix de l'affaire.

Préparation de l'affaire

Présentation et distribution des rôles

Lecture et étude de l'affaire

Préparation des plaidoiries et réquisitions

Reconstitution au tribunal (Les jeunes prennent place dans une salle d'audience au tribunal)

- ❖ De vraies affaires qui peuvent servir de support pour travailler autour des problèmes vécus par les jeunes ou faisant référence à l'actualité : racket-vol-meurtre-assassinat-agression sexuelle-outrage etc.

UNE PREPARATION LUDIQUE MAIS SERIEUSE !

Un dossier de préparation remis dès la première séance reprenant les rapports de police, les déclarations des témoins, les auditions des prévenus, les rapports éducatifs et psychologiques etc.

Nos interventions

EN SEINE SAINT DENIS

3. à Villeneuve la Garenne

- Collège Manet – Lycées : Petiet et Michel Ange

7. à Bondy

- Collèges Jean Zay – P. Brossolette – H. Sellier

5. à Neuilly sur Marne

- Collège G. Braque 5 classes de 4^{ème} dont une classe de SEGPA

7. à Montreuil

Collège Colonel Fabien

2. Bagnolet

- École élémentaire J. Jaurès classe de CM2

1. Stains

- P. Neruda

10. en partenariat avec TRA-Transdev

- G. Philippe et Victor Hugo (Aulnay)
- J. Jaurès (Montfermeil) ; Les Mousseaux (Villepinte) ; L. Michel (Clichy sous bois) ; La Pléiade (Sevran)

4. Drancy

- Collèges: P. Semard, Jorisen et Lycée E. Delacroix

2. Aubervilliers

- Collège: R. Luxembourg et l'OMJA

1. Service jeunesse D'Aulnay sous Bois

1. Service jeunesse de Dugny

2. Noisy le Grand

- Collège Jacques Prévert

10. en partenariat avec le CDAD de Bobigny

- Collèges: F. Garcia (Saint Denis), JB Corot (le Raincy) ; P. Langevin (Drancy) ; G. Péri (Aubervilliers) Pasteur (Villemomble) ; P. Curie 5 (Bondy) ; E. Tabarly (Les pavillons sous bois) ; C. De pisan; Debussy (Aulnay sous Bois) ; Honoré de Balzac (Neuilly Sur Marne)

5. Tremblay en France

- Collèges: R. Rolland; R. Descartes; P. Ronsard

1. En partenariat avec l'association AFPAD de Pierrefitte sur Seine

- Dans le cadre du projet *Jeunes, police, justice.*

1. En partenariat avec le dispositif de l'atelier Relais de saint Denis

1. En partenariat avec L'AVVEJ et Rencontres 93

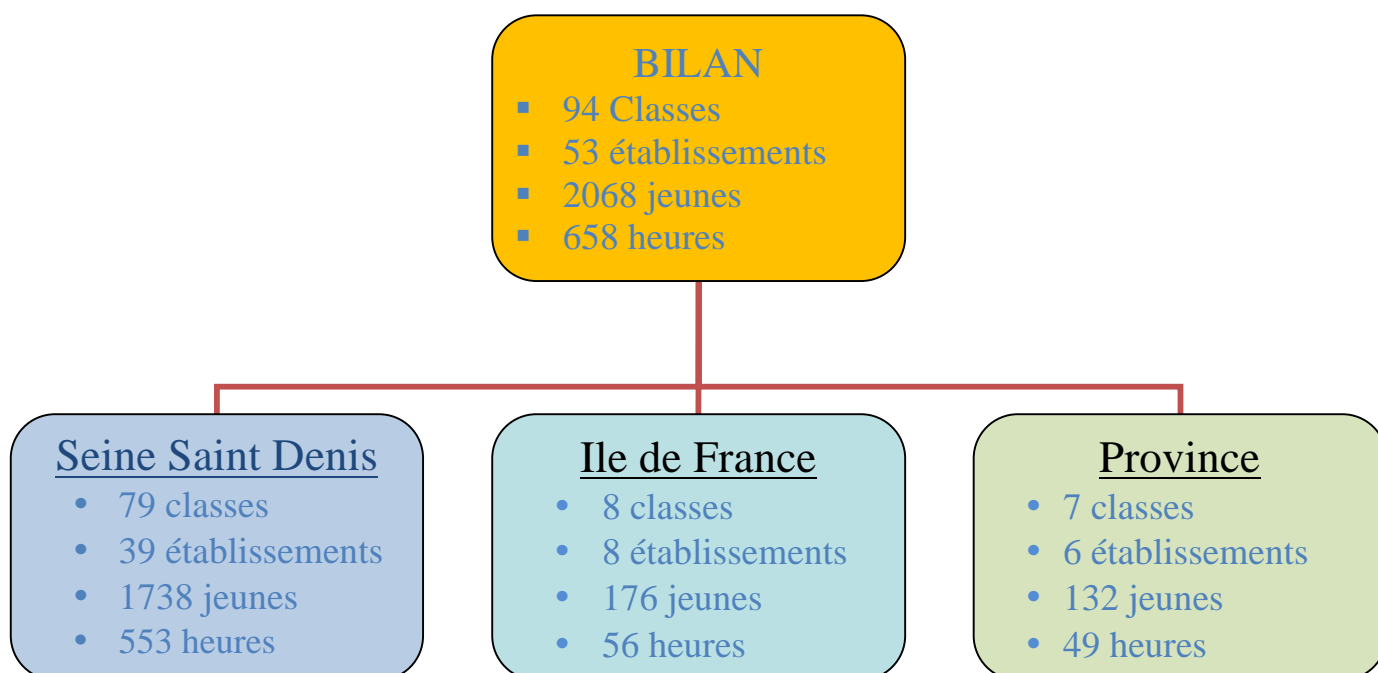
Dans le cadre d'un atelier avec les parents et les jeunes

EN ILE DE FRANCE

- 1. Verneuil sur Seine
 - Collège J. Zay
- 1. Mantes la Ville
 - Collèges Les Plaisance et les Vaucouleurs
- 1. Service jeunesse de Fosses
- 1. Gennevilliers
 - Lycée Galilée
- 1. CDAD Les Mureaux
 - Collège Henry IV (Meulan)
- 1. Paris 20ème
 - Collège Louise Michel
- 1. Service jeunesse d'Antony

EN PROVINCE

- 1. Centre social AYTRE
- 1. SAINTES
 - Lycée Bellevue
- 2. PONTIVY
 - Lycée Jeanne d'Arc
- 1. TULLES
 - Collège Clémenceau
- 1. VITRE
 - Collège G.de Nerval
- 1. LE MANS
 - En partenariat avec le service de prévention et la société « SETRAM »



Les expositions interactives

SENSIBILISATION AU DROIT

Questions de Justice et Moi Jeune Citoyen.

En partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse



L'exposition 13/18 Questions de Justice : est une exposition interactive, créée par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, du Ministère de la Justice et les Productions de l'ordinaire. Elle permet d'apporter des réponses claires aux élèves des collèges sur la loi et le système judiciaire à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs. Elle a pour objectif de permettre aux élèves de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire, au civil comme au pénal, de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux, d'être capables d'utiliser les moyens légaux d'accès à la justice, de connaître les lieux d'information et d'écoute existants.

L'exposition Moi Jeune Citoyen : fait suite à l'exposition 13/18 Question de Justice créée en 1993. Les demandes nombreuses des écoles élémentaires et le manque de matériel pédagogique dédié adapté à l'âge des enfants ont conduit la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les Productions de l'Ordinaire à la conception de ce nouvel outil. À partir des situations que les enfants de 9 à 13 ans peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie, et à chaque fois que la loi ou la règle constitue une référence, **Moi Jeune Citoyen** permet à l'enseignant ou à l'animateur d'apporter des réponses précises et d'instaurer le dialogue avec les enfants qui lui sont confiés.

Cinq panneaux représentant :

La maison, la rue, l'école les interlocuteurs de l'enfant et l'Assemblée Nationale.


Sous chacun des trois premiers panneaux, trois séries de 30 fiches posent des questions en relation avec le lieu représenté. Ces questions trouvent des réponses sous le quatrième panneau où un dispositif sonore informatisé donne tour à tour la parole aux parents, à un copain, à un travailleur social, à un policier, un enseignant et à un magistrat. Le cinquième panneau représentant l'Assemblée Nationale propose les textes législatifs et réglementaires en référence aux questions choisies par les enfants.

Modalités d'intervention: En partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, nous menons les animations des deux expositions auprès des établissements.

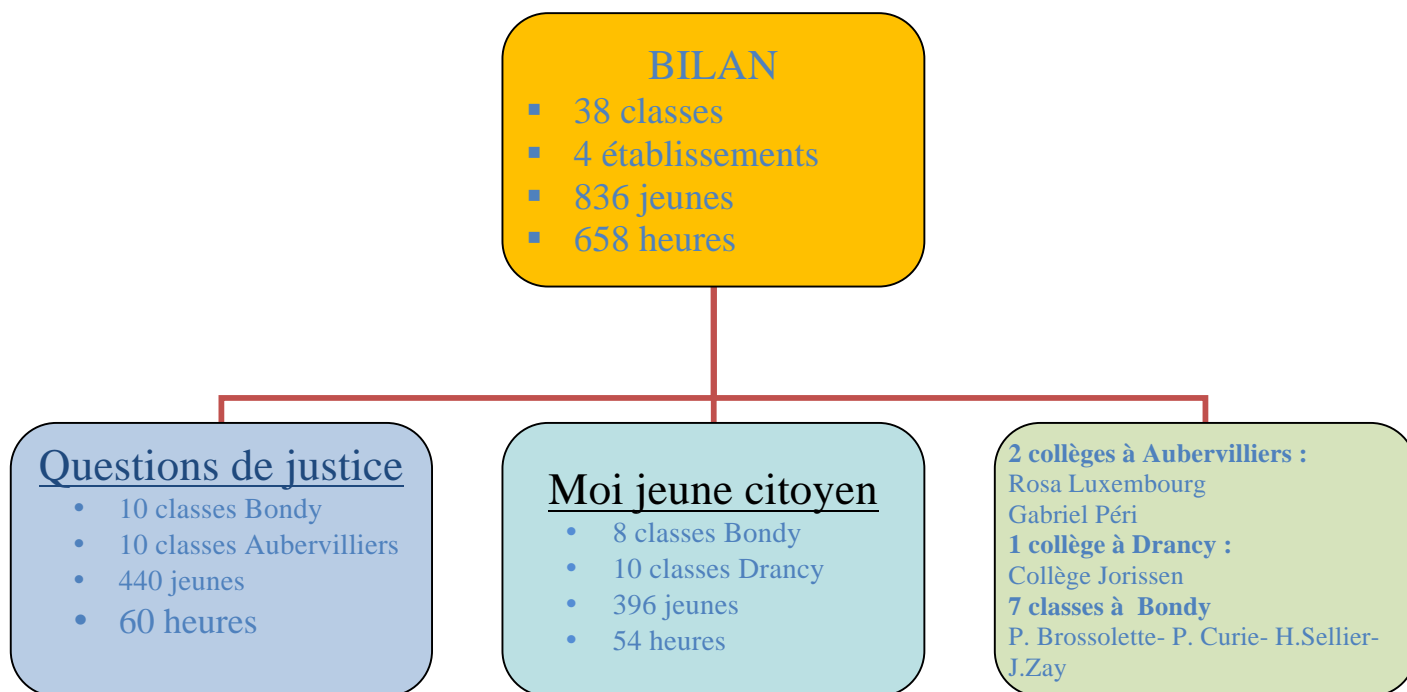
L'animation se divise en deux temps :

1° Découverte des panneaux par les jeunes

2° Les jeunes sont invités à choisir une question qu'ils poseront à l'ensemble de leur camarade qui tentera d'y répondre. L'intervenant rappelle les textes fondamentaux et de loi.

 Nous ne disposons pas des expositions, nous les réservons auprès de la PJJ, la structure signe une convention de mise à disposition et prend rendez vous avec la PJJ pour aller la chercher et la rendre.

Bilan des animations des expositions interactives



Nous avons élaboré un fascicule reprenant les questions que nous distribuons aux jeunes afin qu'il leur reste une documentation

Questions de justice



LA LOI POUR QUI ?

Animation Place de la loi

**« La meilleure méthode pour
apprendre la citoyenneté aux
jeunes »**

SENSIBILISATION AU DROIT

L'animation : Place de la loi conçue et réalisée par les juristes de l'association existe en deux versions « Junior et Ado-Adulte »

VERSION JUNIOR DESTINÉ AUX 9-13 ANS

La vie quotidienne est un parcours. On quitte la maison pour y revenir le soir. On va à l'école ou au travail, on fait ses courses, on retrouve ses copains au cinéma, en Accueil de loisirs.... On rencontre chaque jour une multitude de petits problèmes, souvent, ils se dissipent aussi vite qu'ils sont arrivés. D'autres en revanche sont plus complexes et nous prennent au dépourvu si l'on ne s'y est pas préparé. C'est ce parcours dans la vie et dans la ville que le jeu vous propose de suivre à travers 200 questions, qui mèneront de discussions en débats pour trouver les bonnes réponses, conforme aux lois de la République.



Objectifs

Pour apprendre la loi et devenir citoyen en s'amusant.

Le jeu est conçu par les professionnels de l'APCEJ, il a pour objectif de réunir parents et enfants, enseignants et élèves, adultes et jeunes, nourrir le dialogue et les amener à réfléchir ensemble aux valeurs qui fondent la loi.

Principe du jeu :

Le jeu se présente comme un parcours dans la ville. Chaque joueur lance le dé, avance son pion, tire une carte et répond à la question correspondant à la couleur de sa case. Le but du jeu est de réunir le plus grand nombre de jetons en trouvant les bonnes réponses. Un Maître du jeu consulte le Livre des lois. Il aiguille les joueurs et organise la discussion.

Le "Livre des lois" (144 pages) est divisé en quatre parties qui correspondent aux quatre thèmes : École, Famille, Citoyenneté, Vie quotidienne des 200 questions.

- ⚠ Un fascicule de mise à jour des questions à été réalisé, et **une nouvelle version actualisée est en cours de réalisation**

VERSION LOI ADO-ADULTE : À PARTIR DE 14 ANS

La version ado-adulte fait suite au jeu junior qui comprend 1000 questions sur 4 thèmes : Statut personnel et Famille - Droit scolaire - Vie quotidienne et Citoyenneté.



Le principe du jeu reste le même que la version junior. Les questions sur les Institutions sont plus nombreuses

Le livre des lois (495 pages) reprend chaque question pour expliquer et commenter les réponses.

BILAN DE NOS INTERVENTIONS

Partenaires :

La Bibliothèque François Mitterrand de Paris dans le cadre d'une soirée Portes Ouvertes aux familles.

L'association Aurore, en direction des mineurs isolés.

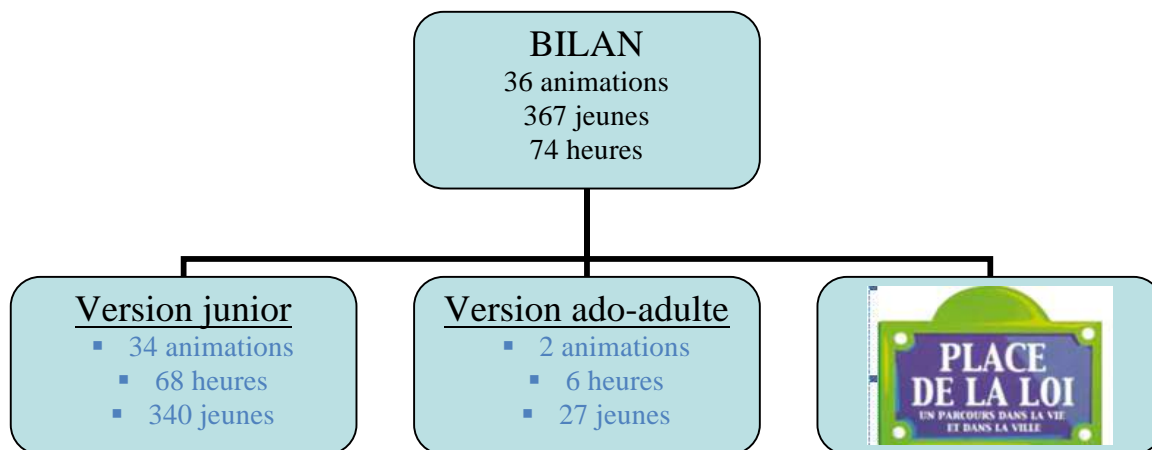
Le dispositif PRE de Montreuil dans le cadre de la prise en charge des jeunes temporairement exclus.

Le Service Prévention de *Tremblay en France*, dans le cadre du stage de citoyenneté en direction des jeunes en situation d'échec scolaire.

L'association ACT'EMO, en direction des jeunes majeurs en stage de réintégration professionnelle.

Le Bureau Information Jeunesse de *Villeneuve la Garenne* dans le cadre d'un forum de la citoyenneté.

Les services jeunesse de *Villepinte*, *Tremblay en France*, *Aulnay sous Bois*, *Drancy* et l'association Arc en ciel de *Sevrans* dans le cadre du parcours du Rallye de la Citoyenneté.



L'APCEJ met en vente les deux versions et forme les professionnels qui souhaitent mettre en place un atelier.

Les interventions juridiques

Promotion de la citoyenneté



LES INTERVENTIONS JURIDIQUES

Les interventions juridiques sont des modules mis en place à la demande du partenaire pour répondre à ses attentes. A partir de son projet nous adaptons nos interventions et mettons en place des supports ludiques comme les diaporamas, les quiz interactifs avec notre support power-vote, les rencontres avec les Institutions, les échanges avec les acteurs de la vie publique et politique, les supports vidéos, les jeux etc. .



- Interventions en partenariat avec l'association AURORE

Dans le cadre d'un module de formation en direction des primo-arrivants de 16 à 25 ans mis en place par l'association Aurore, nous intervenons sur une journée et

demie par mois.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes arrivants arrivant de pays où le fonctionnement n'est pas le même, il s'agit de leur présenter de manière ludique le fonctionnement de la justice en France, la spécificité de la justice des mineurs et les différents acteurs institutionnels.

Contenu du module :

- ✓ Présentation de la justice
- ✓ Présentation des différentes juridictions, de ses acteurs, des infractions et de la spécificité de la justice des mineurs
- ✓ Animation du jeu place de la loi
- ✓ Sortie au tribunal de Bobigny pour assister à des audiences

- **Interventions avec les services du programme de réussite éducative de Montreuil et de Bondy**

Le dispositif s'adresse aux jeunes temporairement exclus. L'objectif du module consiste à repositionner l'élève exclu en tant que personne ayant des droits mais aussi des obligations, de le faire réfléchir sur les règles du vivre ensemble.

Présentation du fonctionnement de la justice des mineurs : A travers ce module il s'agit de sensibiliser le jeune sur le fonctionnement de la loi et de le sensibiliser à ses « droits » et ses « devoirs » et du rôle qu'il joue dans la société.

Présentation des infractions : Il s'agit de faire prendre conscience des règles de la vie en société et de le responsabiliser sur le fait que chaque acte posé peut découler d'un manquement à la loi et engager sa responsabilité pénale et celle de ses parents en tant que civilement responsable. Cette étape permet au jeune de se positionner, en fonction de l'acte dans l'une des infractions, il s'agit de lui faire prendre conscience que pour certains actes, en dehors de la sanction de l'école, il pourrait en plus avoir une sanction pénale

Place de la loi est une façon ludique de tester et d'approfondir les connaissances sur les questions de droit d'obligation du mineur et de la citoyenneté.

Instants d'audience : il s'agit de leur faire découvrir le fonctionnement d'un procès, la place de l'avocat du procureur etc.

- **En partenariat avec la compagnie « Rendez moi mes sentiments »**

La Compagnie Rendez-moi mes sentiments a été créée en 2003 sous l'impulsion d'Axelle David. Elle propose un théâtre vivant, ludique et accessible à tous. D'un théâtre social, participatif et citoyen aux créations jeune public.

Nous intervenons lors du théâtre-forum ayant pour objectif de sensibiliser sur les questions autour de la violence, du web et de la maltraitance. Après la présentation des saynètes, nous apportons la réponse en matière pénale.

- **En partenariat avec la mission locale des Ulysse,**

Power vote : nous avons animé le « **quiz citoyen** »

Le quiz citoyen est un nouveau support ludique qui permet de sensibiliser les jeunes sur des questions de citoyenneté de droit et d'obligation. Munis de télécommandes les jeunes répondent à des questions à choix multiples. Une intervention ludique et interactive pour tester ses connaissances et débattre sur l'importance de connaître ses droits et obligation pour mieux les exercer et les faire valoir. Le quiz est ciblé sur des questions fréquemment posées par les jeunes.

- En partenariat avec le service « prévention » de la commune de Tremblay en France

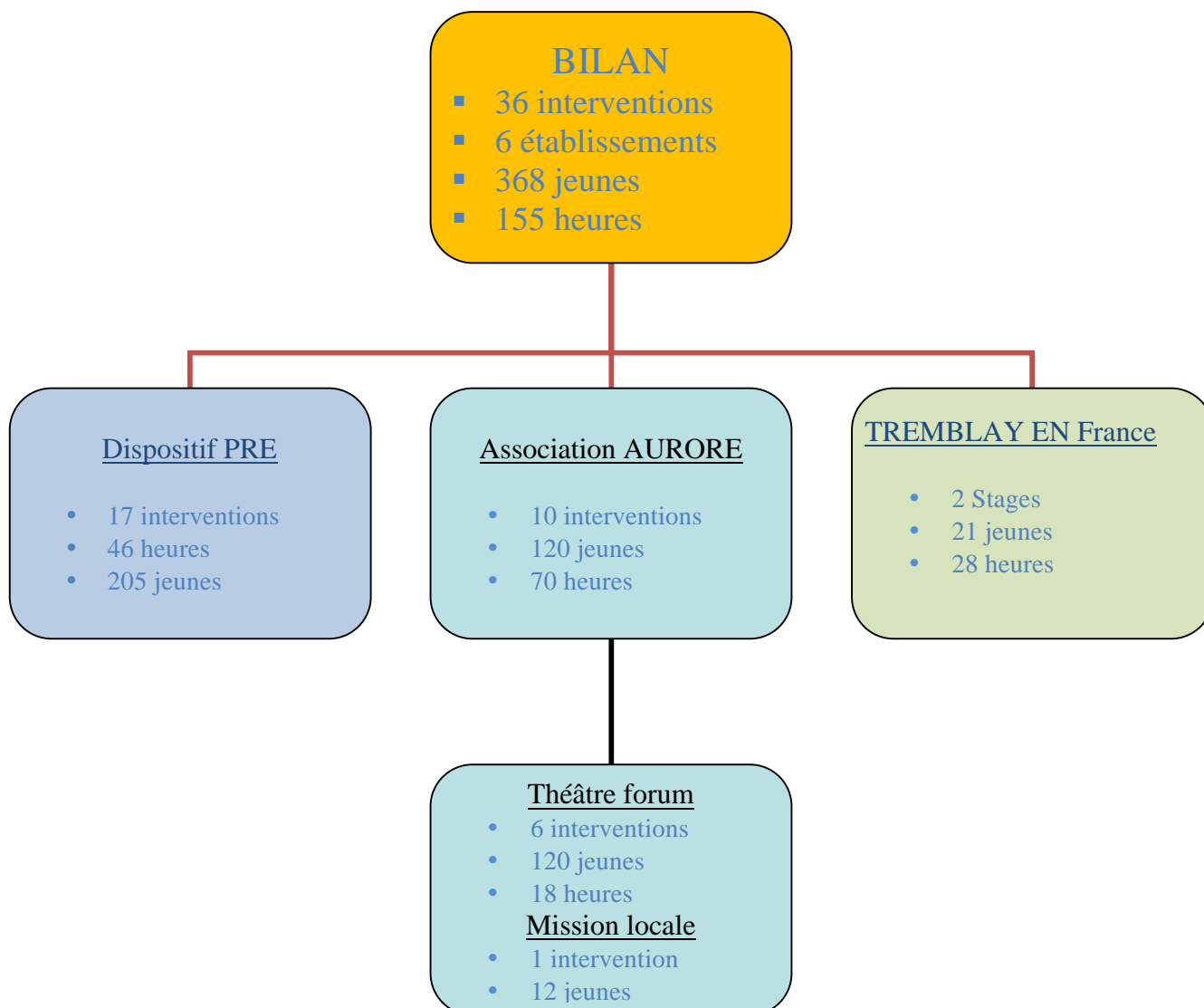
Dans le cadre d'un stage de citoyenneté en direction des jeunes ayant un comportement déviant en classe, nous Co-animons le stage avec le service de prévention. L'objectif étant de mener avec les jeunes des actions de sensibilisation au droit et devoir du citoyen

Contenu du stage : Animation du jeu Place de la Loi, rencontre avec la police, les pompiers et les transporteurs .Visite du musée de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- ⚠ Nous avons signé une convention de partenariat avec la Mairie de Tremblay en France afin de l'accompagner dans la mise en place des postes TIG en direction des majeurs, un local nous a été mis à disposition dans la Commune.

Cette année a été consacrée à la mise en place, la prise de contact avec les partenaires, et le diagnostic des postes à créer. Les stagiaires seront accueillis à partir de 2015.

Bilan des Interventions Juridiques



Le module INCLUS/EXCLUS ET DE REMOBILISATION



Jean Claude TCHICAYA, sociologue et médiateur scolaire, intervient auprès des jeunes temporairement exclus. Le dispositif a été conçu pour répondre à la demande des établissements souhaitant mener un travail de responsabilisation des jeunes présentant des comportements à risque.

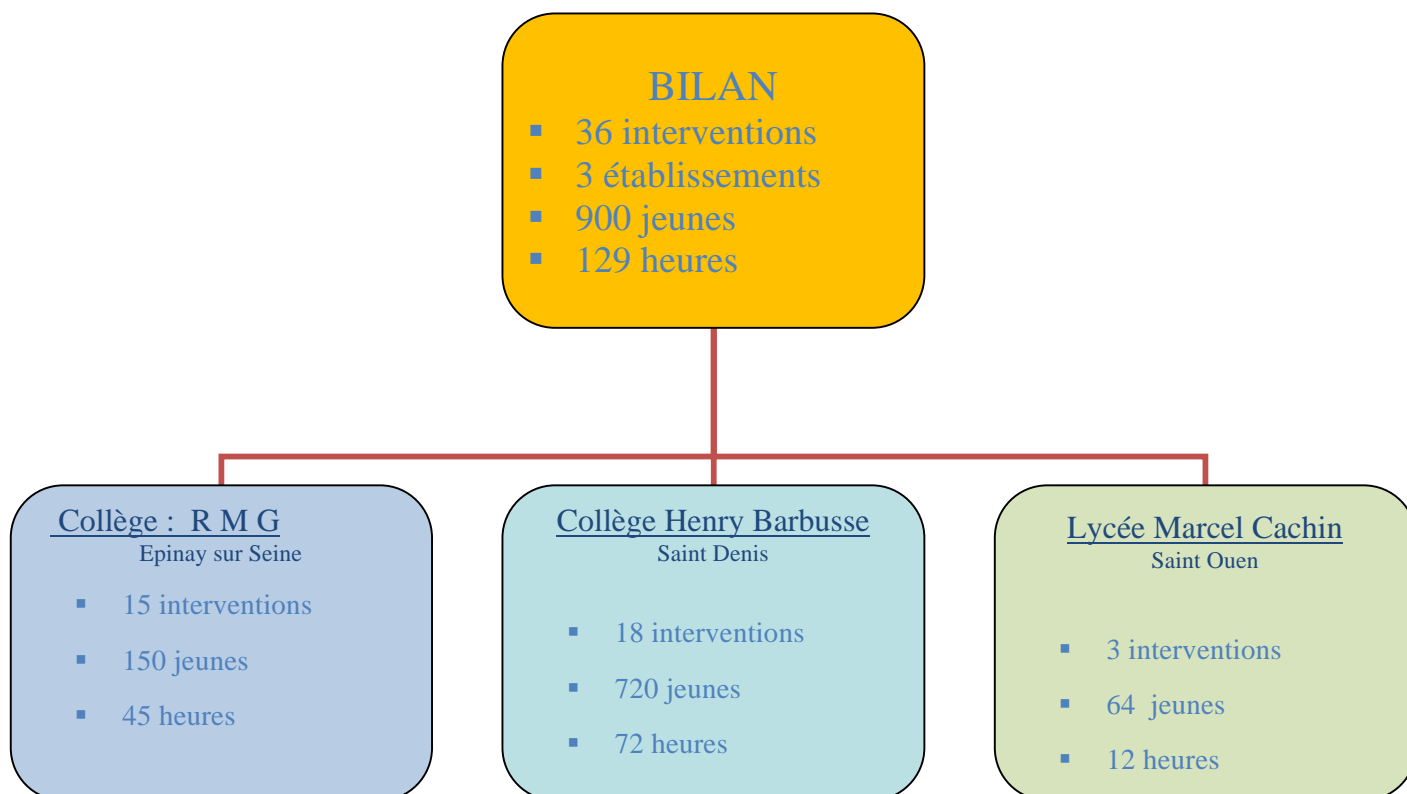
Déroulement du module

L'intervention se déroule au sein même de l'établissement où les jeunes exclus sont pris en charge durant toute la matinée. Dans un premier temps une introduction est faite par la Direction, chaque personne explique son rôle, sa place pendant cette journée à l'attention des parents et surtout des élèves de manière solennelle (pour montrer le caractère extraordinaire de cette mobilisation de l'équipe) afin que l'élève comprenne les enjeux et la gravité au moment et de ces actes. Dans un deuxième temps intervient l'éducateur puis l'accompagnatrice éducative et de l'intervenant de l'APCEJ jusqu'à 12 h 30, sans récréation pour que les jeunes du dispositif ne croisent pas les autres élèves. L'après-midi le relais est pris par les professeurs pour un travail strictement scolaire de rattrapage des devoirs et des leçons des cours manqués et des objectifs à atteindre pour les prochains jours.

Au cours de cette matinée leurs sont rappelés : les règles, le règlement intérieur, leur place d'élève, la place du professeur, les droits, devoirs et obligations, les enjeux d'un comportement scolaire, ses bénéfices, l'acceptation des frustrations liées à la vie collective. Un travail de prise de conscience individuelle et collective, une remise à plat sur un principe de réalité « comment se comporter autrement ? », « comment aller vers le changement en faisant évoluer son comportement ? »

⚠ Jean Claude TCHICAYA intervient aussi sur les problématiques de discrimination, l'interculturalité, la démocratie...

Bilan des Interventions INCLUS/EXCLUS



Dans le cadre d'un partenariat avec le service de réussite éducative de Mantes la Jolie, des interventions auprès du collège Pasteur ont été mis en place.

Objectifs : Travailler à redéfinir avec les élèves l'impératif de l'acquisition des codes scolaires et sociaux et avoir une meilleure connaissance de leur rôle et statut d'élève (être un collégien de manière effective : ce que cela implique.

Déroulement du module

Une séance par semaine de 40 minutes pour l'ensemble de ces objectifs. 5 à 6 élèves, rencontrant plus de difficultés dans l'espace public mais aussi dans leurs familles respectives

LE RALLYE DE LA CITOYENNETE



Un dispositif mis en place par l'APCEJ, avec pour objectif de permettre aux jeunes de la Seine Saint Denis ne partant pas en vacances d'être pris en charge dans un dispositif ludique de sensibilisation à la citoyenneté.

Objectifs du Rallye de la Citoyenneté

Au fil de plusieurs étapes organisées sous forme d'échanges, de rencontres, de jeux de piste et de tournois ludiques et sportifs, il s'agit de faire connaître les institutions républicaines aux mineurs. En comprenant leur fonctionnement. Les adolescents prennent conscience du rôle actif qu'ils seront amenés à jouer en tant que citoyen.

Un autre objectif du Rallye est bien sûr de leur faire prendre conscience des règles de vie en collectivité

Réunis par équipes provenant de villes différentes, les jeunes sont amenés à se rencontrer, se respecter. Il en va de même dans les différentes institutions qu'ils découvrent au cours du Rallye qui ont chacune leur propre code de fonctionnement.

Le Rallye de la citoyenneté joue encore une fonction éminemment civique dans la mesure où l'on souhaite insuffler aux participants l'envie de s'investir dans la vie publique, de relayer autour d'eux les messages qu'ils auront reçus et les réflexions qu'ils auront menées à l'occasion du rallye et de réfléchir au fonctionnement et à l'utilité des institutions.

En partenariat avec Transdev-TRA, nous avons choisi pour le Rallye 2014 de renouveler le contenu autour de la sensibilisation sur les droits et devoirs du citoyen avec une sensibilisation au fonctionnement des Institutions en clôturant à Strasbourg à la découverte des Institutions Européennes

Cette année, cinq jeunes par équipe des communes de *Tremblay en France, Villepinte, Sevran, Drancy et Aulnay* ont participé.

Le rallye a débuté par un lancement qui s'est déroulé à la Mairie de Tremblay en France **le mercredi 16 Avril 2014 à 11h00** ou les jeunes ont été accueillis pour une présentation du contenu. Pour se clôturer le 2 août 2015.

Le contenu :

- Rencontre avec le commissariat de police de Villepinte
- Rencontre avec les Pompiers de Tremblay en France
- Rencontre avec le centre bus de Transdev-TRA
- Visite du musée des transports
- Visite du musée de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Savigny Sur Orge
- Sensibilisation à la citoyenneté dans les transports en partenariat avec le bus citoyen
- Sensibilisation à la loi avec la reconstitution d'un procès
- Sensibilisation aux droit et devoirs avec le quiz citoyen

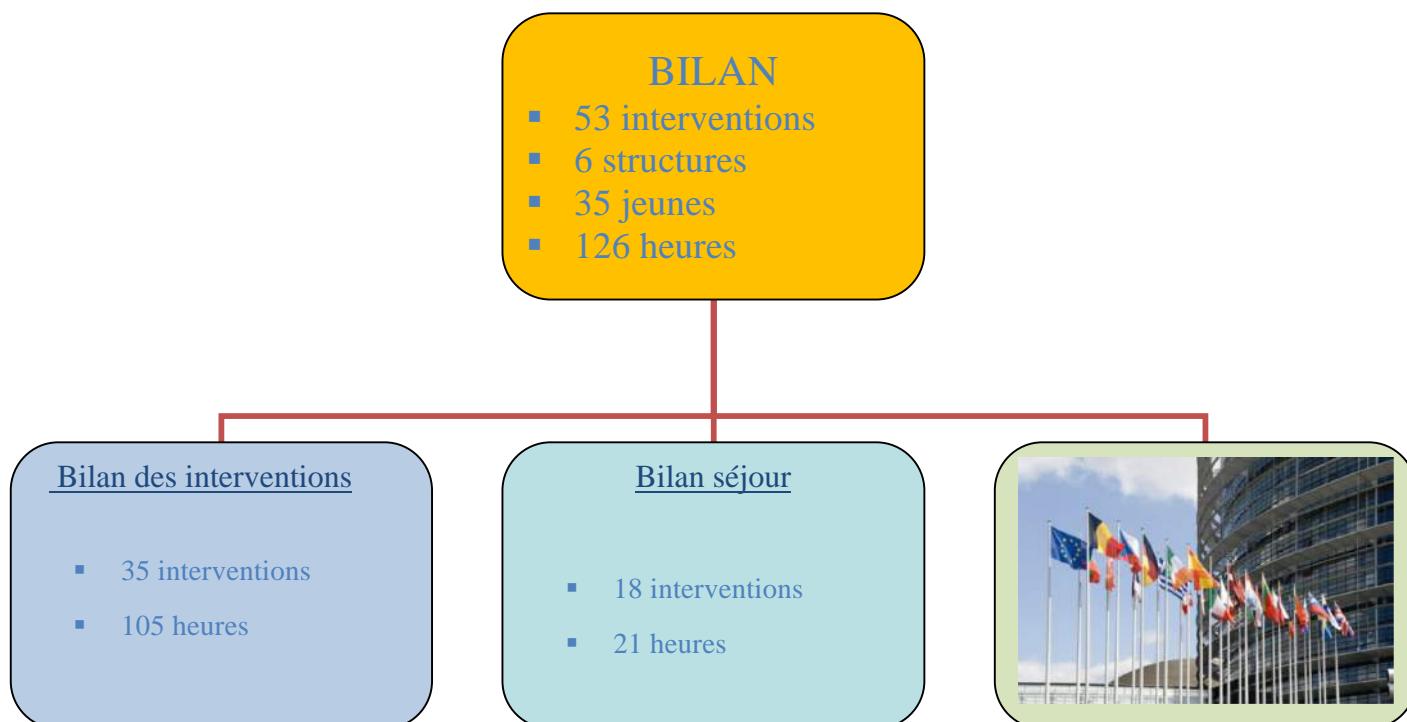
Temps de loisirs des équipes

- Go park
- Le musée de l'air et de l'espace
- Europa-park
- Visite en bateau mouche de Strasbourg
- Atelier de dessin

Le séjour à Strasbourg

Du 28 juillet au 1^{er} aout en hébergement au Centre Européen de la Jeunesse.

- Rencontre et visite du Parlement Européen et du Conseil de l'Europe



LES FORMATIONS

La Journée : « Justice Jeunes »

« Droits et obligations des jeunes » : tel était le thème de la journée de sensibilisation du mercredi 22 janvier 2014 organisée par la cellule académique à la vie lycéenne et collégienne et animée par l'APCEJ. Elle a réuni au lycée Robert Schuman de Charenton-le-Pont (94), 90 élèves venus de 20 établissements. Jean-Pierre Rosenczweig a présenté le cadre général de la législation sans jamais s'éloigner des préoccupations des jeunes. L'actualité a donné les moyens de créer des passerelles entre la loi, son esprit, mais surtout la nécessité de protéger chacun pour mieux vivre ensemble.

Les questions posées par les lycéens et les collégiens présents ont abordé la notion des droits de l'homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'ordonnance du 2 février 1945 ainsi que le rôle du délégué de classe et de l'élus des différents conseils. Guidé par l'expérience, un charisme incontestable et un art de la formule, le juge pour enfants le plus médiatisé de France a fait en sorte de susciter le débat, dans un cadre toujours pédagogique et positif. Les élèves ont beaucoup apprécié les échanges.



L'après-midi, l'intervention d'une avocate spécialisée dans les droits de l'enfant, a permis de décrire la place de l'avocat dans la justice des mineurs.

La thématique a donné lieu à des débats riches et passionnés, conclus par un élu du conseil académique de la vie lycéenne par le propos suivant : « désormais, nul d'entre nous n'est censé ignorer la

loi ».

La loi, un jeu d'enfant et ... de grands

20 mars 2014

En partenariat avec la Bibliothèque François Mitterrand

Programme

Conférence avec :

Jean-Pierre Rosenczweig, Vice-président du tribunal de grande instance, Président du tribunal pour enfants de Bobigny et cofondateur de l'APCEJ.

Meneur de jeu

Bernard Bobillot, co-fondateur de l'APCEJ et retraité de la protection judiciaire de la jeunesse

Conférence protection des citoyen et droits fondamentaux

6 juin 2014

En partenariat avec le SPIP du 93, nous avons animé un module auprès de 15 personnes placées sous main de justice.

Conférence protection de l'enfance

En partenariat avec ITES DE QUIMPER

Intervention de Jean Pierre Rosenczveig auprès des professionnels de l'ADSEA de Quimper

Conférence ou sont passés les enfants en partenariat avec la Fédération des Orthophonistes

« Les enfants ont-ils encore des droits en France ? » Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny

Où sont passés les enfants ?

Parce qu'ils sont le cœur et l'enjeu d'une profonde mutation sociétale,
Parce qu'ils questionnent la famille, l'école, la justice, le soin, la culture,
Parce qu'ils sont promesses d'avenir pour l'homme,

Les enfants nous posent la question de leur place dans notre société normative où la performance passe devant l'existence.

Comment respecter leur humanité sans les instrumentaliser ?
Comment respecter leur créativité, leurs trouvailles, leur mystère ?
Le développement de l'enfant est-il malmené face à une norme impossible toujours imaginaire parfois barbare ?

En soignant leurs mots, leurs paroles, leur langage, leur être parlant à l'autre, les enfants nous recentrent sur le sens de notre métier d'orthophoniste. Ils sont au cœur de notre clinique. Ils sont notre formation continue.

Afin de ne pas égarer les enfants dans un monde toujours plus complexe et paradoxal, ces questions seront réfléchies, croisées et débattues avec des intervenants d'horizons différents : orthophonistes, chercheur, anthropologue, juriste...

Journée ouverte à tous les professionnels de l'enfance



Fédération des Orthophonistes de France
16 Rue des Champs de Charolles
71120 CHAROLLES
Tél : 03 88 35 90 52
Mail : f.o.f@wanadoo.fr
Site : www.fof.asso.fr



fof
fédération des orthophonistes de France

Où sont passés les enfants ?

Journée d'étude

Vendredi 28 novembre 2014

MAS
10, Rue des Terres au Curé
75013 PARIS

MEDIA

Les collégiens refont le procès

Audience singulière hier au Tribunal de Grande Instance du Mans. Les quatrièmes du collège manceau Costa-Gavras se sont glissés dans la peau des gens de justice, le temps d'un procès reconstitué.

Pauline MARTINEAU

pauline.martineau@maine-libre.com

L'audience est commencée, vous pouvez vous asseoir. Hier, le juge Gérard Ellinas, habituellement juge au tribunal pour enfants de Bobigny (Seine-Saint-Denis), a présidé une audience pas ordinaire au Tribunal de grande instance du Mans.

Pendant plus de deux heures de débats intenses, les élèves de quatrième du collège Costa Gavras ont joué le rôle d'avocats, procureur, victimes, témoins et prévenus le temps d'un procès reconstitué.

« Ça nous fait réfléchir »

Objectif de ce projet mené par des professeurs des collèges Costa Gavras et Anne Franck, la Setram, l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes et la Sauvegarde Mayenne Sarthe : sensibiliser les collégiens aux problèmes d'incivilité et leur faire découvrir le fonctionnement de la justice. Ce mardi, dans le box des accusés, Julien, 15 ans, (interprété par Mohamed) et David, 16 ans, (joué par Brigitte). Les deux prévenus sont accusés de « violences volontaires sur personne chargée d'une mission de service dans l'exercice de sa fonction ».

A la barre, les élèves se succèdent et répondent, avec plus ou moins d'assurance, aux questions du président



Entourés de leurs avocats Mansour et Anissa, Mohamed et Brigitte (au milieu), prévenus, écoutent les témoins à la barre.

qui aborde problèmes d'éducation, de comportement, d'argent. S'ils ont travaillé leur rôle, les collégiens doivent faire preuve d'improvisation face au juge qui ne les ménage pas. Lorie, témoin, retourne s'asseoir toute tremblante. « Je me suis mordue les lèvres tellement j'étais stressée », confie-telle à ses amies.

Au fur et à mesure que l'audience avance, les avocats en herbe rentrent complètement dans la peau de leur personnage. « Je veux voir le certificat médical que la partie civile

évoque », lance Anissa, avocate de David. Document aussitôt amené par Inès, avocate d'une des victimes, très sûre d'elle : « toutes les preuves sont là ».

Et quand vient le moment des plaidoiries, Gérard Ellinas reste admiratif devant les arguments avancés par les collégiens. Le verdict tombe enfin : les prévenus écoperont de peines de prison. Un cri de joie retentit du côté de la partie civile : « Yes, on a gagné ! ». Mais les collégiens comprennent le message. « Ça nous fait réfléchir, il faut

respecter la loi », estime Brigitte. Avis partagé par Anissa qui ajoute : « parfois on fait des choses et on pense que ce n'est pas grave. Mais, ça peut prendre une tournure plus grave, il ne faut pas faire n'importe quoi ».

➔ Notre vidéo sur
Le Maine lemainelibre.fr

Des procès reconstitués par les collégiens

Les collèges Costa-Gavras et Anne-Frank proposent depuis janvier à certains de leurs élèves une démarche, à la fois pédagogique et ludique, pour les rendre acteurs de leur citoyenneté.

Avec le concours de la SETRAM, de la Sauvegarde Mayenne Sarthe et de l'APCEJ (1), ils vont simuler un procès à partir de véritables affaires jugées par le tribunal pour enfants.

« Au collège Costa-Gavras, nous avons choisi une classe de quatrième un peu compliquée et pas trop scolaire » indique le principal Jany Perrin, « et ce projet, qui donne du sens à leur venue au collège, semble déjà porter ses fruits ». Au collège expérimental Anne-Frank, « il n'y a pas de classes constituées, nous avons donc procédé à un appel aux volontaires ». Intervient Tony Maignan, le principal-adjoint

« et nous n'avons eu aucune difficulté pour créer un groupe de quatre élèves ». Christophe Cosme, professeur d'Histoire-Géographie et instruction civique, accompagne, avec sa collègue de Français, Nathalie Drouet, la classe de 4e : « nous avons d'abord travaillé sur les incivilités, sous forme d'improvisations, avec le concours d'une avocate. Avant d'aborder la justice en France, il nous a fallu déconstruire tout ce qu'ils voient à la télé dans les séries américaines ».

L'intervention de l'APCEJ a permis aux élèves de travailler plus concrètement sur les deux affaires qui leur sont proposées : une agression dans les transports publics et un acte de violence en milieu scolaire. La reconstitution du procès est prévue au Tribunal de Grande Instance du Mans le 22 avril, en présence des familles et des professeurs.



Tous les partenaires de l'action, SETRAM, Sauvegarde, APCEJ, avec la direction et les enseignants des deux collèges.

(1) Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des

Jeunes

Dix-huit collégiens de Clemenceau, à Tulle, ont participé à un procès reconstitué au tribunal de Brive. Une initiative de l'association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes.

Sévère face aux trois prévenus, serrés derrière la barre comme des Dalton, le procureur Benjamin tape fort : les deux garçons, malgré leurs vies difficiles et leurs caractères contrariés, se sont acharnés sur leur camarade de classe, Hocine, parce qu'il avait insulté Vanessa et qu'il n'est pas de la même cité. Vanessa, elle, l'a giflé, piquée au vif par ce « pétasse » qui a fait déborder le vase de ses malheurs. « Mais où va-t-on ! », s'exclame le procureur, plus vrai que nature.



Car dans ses réquisitions, rien n'est vrai, sauf l'immense travail de préparation qui a rassemblé, chaque mercredi depuis le mois d'octobre, tous les protagonistes de ce procès, monté par l'APCEJ (association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes) du juge Rosenczveig.

Dix-huit collégiens de Clemenceau, à Tulle, de la 6^e à la 3^e, qui ont découvert, sous la conduite de la CPE Marie Bloyer, les rouages du système judiciaire, ses métiers, ses lois, sa philosophie. Endossant les robes de magistrat ou d'avocat, ils ont redonné à chacun sa place, victime ou prévenu. Quinze d'entre eux étaient volontaires, trois sous le coup d'une mesure de responsabilisation.

Se réappropriant avec un égal engagement un dossier réel, ils ont jugé et posé, selon Gérard Elinas, l'intervenant de l'APCEJ et président de ce tribunal pas ordinaire, « les bases de leur citoyenneté d'adolescents et d'adultes ».

27 élèves de 4^e de Gérard-de-Nerval reconstituent, pour la 4^e année consécutive, le procès de l'affaire Laure.

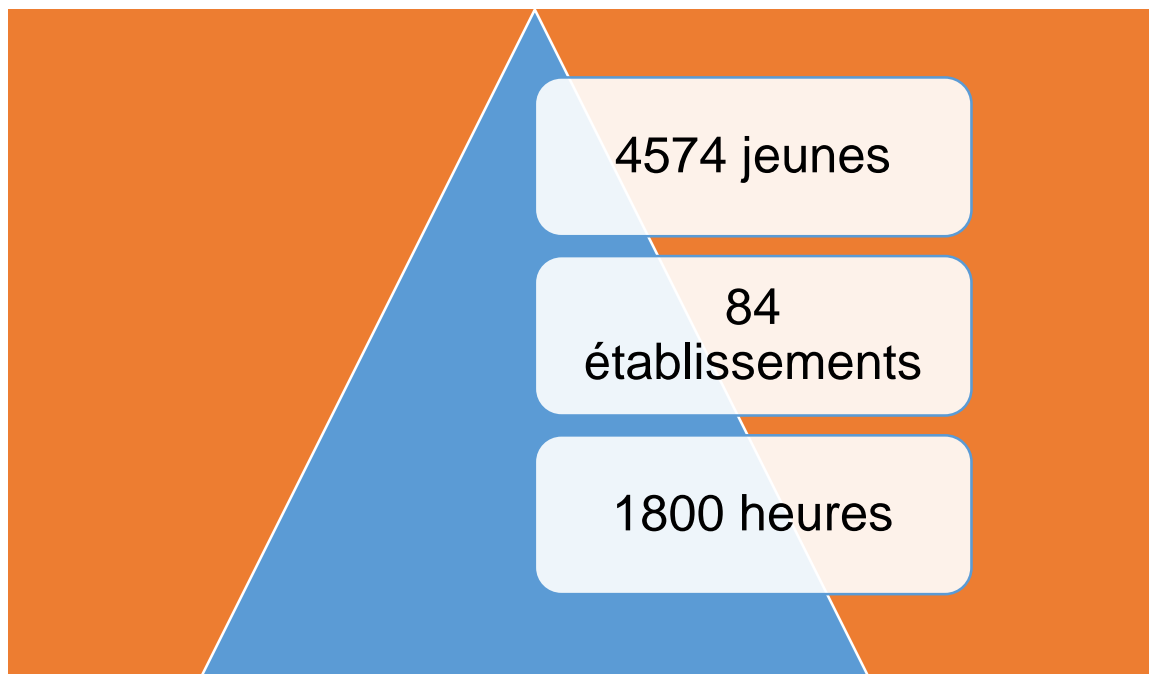
On l'appelle l'affaire Laure. Les faits sont véridiques. Quatre jeunes en soirée, certains alcoolisés ou sous l'emprise du cannabis, montent en voiture et sont victimes d'un accident. Laure est grièvement blessée. Tous sont mineurs... C'est le procès de cette affaire que des élèves de 4^e du collège Gérard-de-Nerval reconstituent en partenariat avec le service prévention du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Vitré et l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes (APCEJ), représentée par le vice-président et juge au tribunal de Bobigny, M^e Elinas.



« Notre but est de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté », explique Sébastien Bréhin, du CCAS, « et en lien avec le programme de 4^e », complète M. Royer, professeur de français. « Nous avons étudié le procès en classe, sans prendre connaissance du verdict, écrit les plaidoiries de chacun en vue de les soumettre au public lors de la représentation. »

Avoir les bons arguments « Vous devez connaître vos plaidoiries à fond ! », conseille Karine Verdalle, principale adjointe du collège, lors de la répétition, « car celui qui va convaincre est celui qui a les bons arguments certes, mais c'est aussi celui qui, par sa gestuelle et sa présence, saura en imposer aux jurés. » Jeudi, Lucas sera procureur : « J'avais déjà une petite idée du rôle de chacun dans une salle d'audience car nous en avons déjà discuté avec mes parents. Là, je me suis mis dans la peau du procureur : celui qui explique aux jurés en quoi le prévenu peut être dangereux pour la société et pourquoi il faut lui infliger une peine. » L'affaire Laure. Procès joué salle du théâtre du centre culturel jeudi 24 avril, à 14 h. Entrée gratuite à partir de 13 h 30. Débat et verdict avec l'assemblée présente, et comparaison avec le verdict officiel.

BILAN DE L'ANNEE 2014.



Tous nos remerciements à ...

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

- *L'ACES, le FIPD,*
- *Le Conseil Général de la Seine Saint Denis,*
- *Le CDAD de Bobigny,*
- *la maison du droit et de la justice des Mureaux,*
- *Transdev-TRA,*
- *L'association Aurore,*
- *Les PRE de Montreuil et Bondy,*
- *L'association Rendez moi mes sentiments,*
- *L'association ACT'EMO,*
- *La SETRAM du Mans,*
- *L'AVVEJ, de Saint Denis*
- *Astrolabe,*
- *L'AFPAD de Pierrefitte sur Seine,*
- *L'association arc en ciel de Sevran,*
- *OMJA d'Aubervilliers,*
- *L'atelier relais de Saint Denis,*
- *La bibliothèque F. Mitterrand,*
- *La mission locale des Ulysse,*
- *La réussite éducative de Mantes La Jolie,*
- *Le SPIP de Pantin,*
- *La Fédération des Orthophonistes,*
- *ITES de Quimper,*

LES COMMUNES DE :

- *Aulnay sous Bois,*
- *Villeneuve la Garenne,*
- *Bondy,*
- *Neuilly sur Marne,*
- *Drancy,*
- *Aubervilliers,*
- *Dugny,*
- *Tremblay en France,*
- *Villepinte,*
- *Mantes la Ville.*
- *Bobigny*
- *Tremblay en France*
- *Saint Denis*
- *Neuilly sur Marne*
- *Pierrefitte sur Seine*

LES ÉTABLISSEMENTS QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE

- *Collège J. ZAY Verneuil sur Seine*
- *Collèges des plaisance et de la Vaucouleurs Mantès la Ville*
- *Lycée G. Galilée de Gennevilliers*
- *Collège H. IV de Meulan*
- *Collège L. Michel Paris 20*
- *Lycée Bellevue Saintes*
- *Lycée J. d'Arc Pontivy*
- *Collège G. Clemenceau Tulle*
- *Collège G. de Nerval Vitré*
- *Collège Colonel Fabien Montreuil*
- *Collèges J. Zay, P. Brossolette, H. Selliers Bondy*
- *Collège J. Prévert Noisy le Grand*
- *Collèges P. Curie et P. Neruda Stains*
- *Collège G. Philippe Aulnay sous Bois*
- *Collège J. Jaurès Montfermeil*
- *Collège les Mousseaux Villepinte*
- *Collège L. Michel Clichy/bois*
- *Collège la Pléiade Sevran*
- *Collèges R. Rolland, R. Descartes, P. Ronsard Tremblay en France*
- *Collèges F, Garcia Saint Denis*
- *Collège JB Corot Le Raincy*
- *Collège P. Sémard et Jorissen Drancy*
- *Collège G. Péri Aubervilliers*
- *Collège Pasteur Villemomble*
- *Collèges Braque et Balzac Neuilly/Marne*
- *Collège P. Curie Bondy*
- *Collège E. Tabarly Les pavillons sous Bois*
- *Collège P. De Pisan et C. Debussy Aulnay sous Bois*
- *Collège R. Luxembourg Aubervilliers*
- *Collège H. Barbusse Saint Denis*
- *Collège M. Cachin Saint Ouen*
- *Collège R. Martin du Gard Épinay sur Seine*
- *Lycée R. Schuman Charenton le Pont*

SANS OUBLIER

Les tribunaux de Paris, Bobigny, Versailles, Vitré, Melun, Saintes Nanterre, Tulle, la Rochelle et Pontivy qui nous ont ouvert leurs portes pour permettre les reconstitutions dans une vraie salle d'audience.

Les pompiers de Villepinte, le commissariat de Tremblay en France, le musée de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le musée des transports, le bus citoyen le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen pour leurs chaleureux accueils lors du Rallye de la Citoyenneté.

APCEJ

41 rue de la République 93200 Saint Denis

Tel : 01 48 30 81 98

Fax : 01 43 33 00 49

Email : contact@apcej.com